

### le service de collecte change sur votre commune

Comme indiqué dans le courrier qui vous a été récemment adressé, la collecte est assurée en porte-à-porte partout où cela est techniquement possible. Des agents de Calitom sont passés remettre gratuitement les bacs et sacs qui seront nécessaires à vos déchets dès la prochaine collecte.

#### • Comment les déchets seront-ils collectés ? ?

##### • Les déchets doivent être présentés à la collecte

exclusivement en bac (voir schéma). Les bacs doivent être sortis sur le trottoir la veille au soir du jour de collecte et rentrés au plus tôt après la collecte.

• Les sacs transparents remplacent les sacs noirs et bleus pour les ordures ménagères. Pour être collectés, ils ne doivent contenir que des déchets non-recyclables. Des refus seront possibles.

**Les ordures ménagères** devront être mises dans les sacs transparents puis jetées dans le bac vert



**Emballages et papiers recyclables** en vrac dans le bac jaune



Retrouvez les consignes de tri sur [trionsplusfort16.com](http://trionsplusfort16.com)



#### • Comment connaître mes jours de collecte ?

Dans la rubrique « ma commune » du site internet de Calitom, vous pouvez consulter les 2 prochains jours de collecte. Cet outil intègre les reports de jours fériés.